

jours, leur importance qui (1), autrefois, a été mise en question, n'est plus contestée. Les houilles sont essentiellement une matière première, d'une nécessité absolue pour une infinité d'industries, pour les industries les plus considérables. Ce produit, donné par la nature, devrait être exempt de droits ; chacun devrait pouvoir le consommer au plus bas prix possible. C'est de sa consommation et de sa consommation à bas prix que dépendent et le développement des industries qui en ont besoin et les avantages de leur production. »

La consommation de ce combustible minéral s'est étendue (2) en France en même temps que les usines à fer, la navigation à la vapeur et les autres branches d'industrie qui ont besoin de calorique. Quoique l'exploitation des mines, en France, ait pris un grand accroissement, elle a été insuffisante pour faire face à tous les besoins, et une grande partie de la consommation a été alimentée par les houilles d'origine étrangère (3).

L'un des désavantages que supportent les industries alimentées en France par la houille, c'est l'élévation des prix de ce combustible qui s'accroît par les frais de transport. Il en résulte que les pays éloignés de nos bassins houillers sont obligés de s'approvisionner de houille étrangère. Les gisements voisins de la mer sont en petit nombre et leur importance médiocre. Six à sept mille hectares se rencontrent dans le Var, l'Hérault, l'Aude, la Loire-Inférieure, la Vendée, le Finistère et la Manche ; deux mille huit cents dans le Pas-de-Calais ; mais le département du

(1) Dans le dernier siècle, quelques médecins et naturalistes répandirent des préventions sur l'usage de la houille qu'ils croyaient insalubre pour le chauffage. Les Anglais croient, au contraire, qu'elle a fait cesser certaines maladies. On est aujourd'hui convaincu que son usage n'est nullement dangereux.

(2) L'exploitation de toutes les mines de houille, en France, s'est élevée, dans la période de 1810 à 1844, de 7,736,941 quintaux métriques à 37,742,087. L'arrondissement de Saint-Étienne en a fourni plus du tiers.

(3) En 1845, les combustibles minéraux importés de l'étranger en France, s'élevèrent à 22,071,949. La production indigène fut de 42,020,919 quintaux métriques.